



- CSE Central du 31 mars 2021 -

NON AU TRANSFERT FORCÉ DE NOS COLLÈGUES !

« Chers collaborateurs de l'entreprise, vous avez fait votre temps au sein de France Télévisions. Dans six mois, vous serez transférés (tout comme les émissions pour lesquelles vous travaillez) à une filiale.

Nous ne pouvons pas encore vous détailler toutes les conséquences sociales de ce transfert. Mais ne vous inquiétez pas : tout va bien se passer. »

C'est en substance ce qu'une centaine de nos collègues a retenu à l'issue de plusieurs réunions organisées en visioconférence, la semaine dernière, par la direction des Antennes et des Programmes.

Des réunions qui ont laissé nos collègues désemparés, choqués, angoissés. Ils travaillent depuis des années pour des émissions comme « Thalassa », « Télématin », « Passage des Arts », « Des racines et des aïles », « Des chiffres et des lettres », ou « Faut pas rêver ».

Des programmes historiques de nos chaînes, mais que la direction de France Télévisions ne veut plus fabriquer en interne. Pour ne plus avoir à assurer « *la gestion directe* » de ces émissions, la direction a l'intention de les céder à une filiale, FTV Studio.

Les collègues qui fabriquent ces émissions n'ont pas leur mot à dire et sont priés de préparer leurs cartons.

Nous, représentants du personnel, sommes ici pour les représenter. Pour rappeler à la direction l'état de sidération dans lequel la plupart de nos collègues se trouvent depuis une semaine.

Ils ont le sentiment d'être balancés dans l'inconnu, et nous posent des dizaines de questions : *« que va-t-il advenir de mon contrat ? De mon salaire, de mes primes, de mon ancienneté ? De mes jours de congés, de RTT ? De mes souhaits de formation, d'évolution professionnelle ? L'accord collectif de France Télévisions ne s'applique pas dans cette filiale, alors comment vais-je travailler ? Dans quelles conditions ? »*

Toutes ces questions, ils ne devraient pas avoir à se les poser. Parce que les programmes qu'ils fabriquent depuis 10, 20 ou 30 ans sont des émissions de France Télévisions, créées au sein de France Télévisions, et elles doivent rester au sein de l'entreprise. Notre cœur de métier est de fabriquer de l'information et des programmes : on ne délègue pas son cœur de métier à une filiale !

La direction annonce vouloir renoncer à la gestion directe de tous nos magazines de découverte, magazines culturels, émissions de plateau et jeux. Demain, que va-t-on transférer dans une filiale ? Nos cars-régie, nos moyens de production, La Fabrique ? Nos magazines d'information ou de sport ?

Combien de salariés seront transférés contre leur gré ?

Mais revenons à aujourd'hui. Les salariés que la direction souhaite « sortir » de France Télévisions dès septembre 2021 sont sidérés, inquiets, en colère.

Nous le sommes aussi.

Parce que nous refusons de voir France Télévisions, jeune entreprise unique, être à nouveau morcelée à coup de transferts et de cessions d'actifs. Parce que nous refusons de voir le développement de filiales servir d'alibi à une dangereuse réduction des effectifs.

Parce que nous refusons que France Télévisions se transforme en simple entreprise de diffusion, qui commanderait ses programmes à des filiales ou à des producteurs privés.

Nous demandons donc à la direction de renoncer au transfert de nos collègues, et des émissions qu'ils fabriquent, vers FTV Studio.

Paris, le 31 mars 2021